

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



جامعة قسنطينة 3
UNIVERSITE DE
CONSTANTINE 3

Institut de Gestion des Techniques Urbaines
« IGTU »

COURS : INTRODUCTION DE LA CITATION
DANS LE TEXTE

Élaboré par:

Dr Roukia BOUADAM .GHIAT

Tout travail de recherche scientifique ne s'entame pas à zéro, comme si rien n'avait été fait auparavant. Il prend appui sur les résultats des travaux antérieurs et nécessite une recherche bibliographique considérable relative au sujet traité afin de pouvoir développer une réflexion personnelle.

L'objectif du cours est de montrer aux étudiants comment intégrer la citation dans le texte qu'elle soit directe ou indirecte et comment écrire les appels de citation.

PLAN DU COURS

Plan du cours

Introduction générale

1. La citation

1.1. Définitions de la citation

1.2 Types de citation

1.2.1 La citation textuelle

1.2.2 La citation indirecte ou paraphrase

1.3 But de la citation

1.4 La citation textuelle courte

1.4.1 Règles générales à respecter pour la citation textuelle courte

1.5 La citation textuelle longue

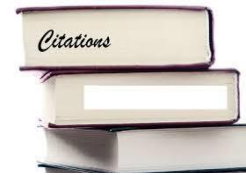
1.5.1 Règles générales à respecter pour la citation textuelle longue

1.6 L'introduction de la citation dans le texte

1.6.1 Première façon

1.6.2 Deuxième façon

COURS : LA CITATION



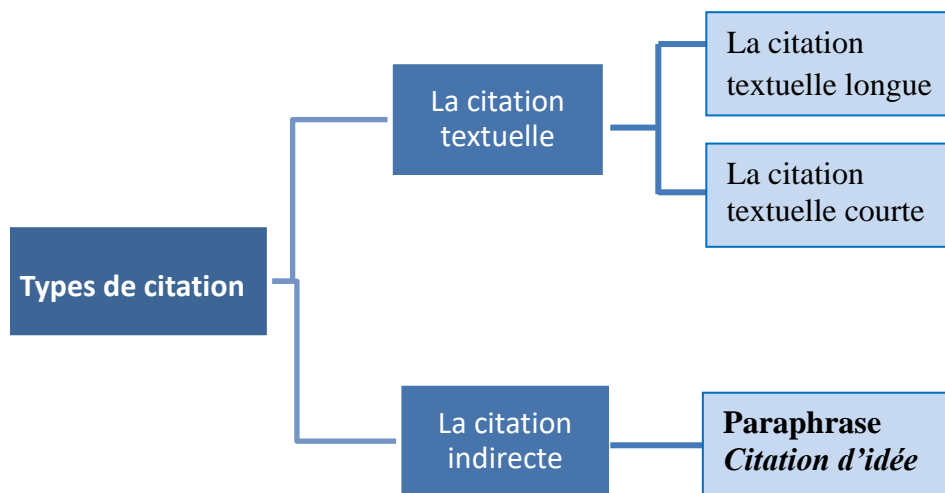
1 Définition de la citation : Qu'est qu'une citation ?

La citation est la reproduction d'un fragment ou passage tiré d'un ouvrage d'un auteur rapporté mot pour mot pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance dans un travail. La citation dissimule l'appropriation des idées, des résultats et des inventions d'autrui.

La citation est la reprise exacte d'un passage (phrase, paragraphe) extrait d'un document qu'il soit sous format papier ou sous format électronique. [21]

2 Types de citation :

Il existe deux types de citation :



2.1/ La citation textuelle :

Une citation est textuelle lorsqu'on reprend exactement ce qu'un auteur a écrit. On distingue :

- La citation textuelle courte ;
- La citation textuelle longue.

2.2 La citation indirecte ou paraphrase : *appelée aussi citation d'idée*

Une citation est indirecte ou hors texte lorsqu'on emprunte une idée ou un commentaire à un auteur. La paraphrase est la reformulation d'une idée provenant d'un auteur. C'est un paragraphe intégré dans le texte écrit par l'auteur pour faciliter la lecture tout en s'appuyant sur les idées d'un autre auteur sans l'utilisation des mêmes mots.

Son utilisation est importante, car elle montre qu'on a vraiment compris ce que l'auteur a voulu dire. De plus, elle permet de mettre en valeur son propre style d'écriture, car ce sont ses mots et non ceux de l'auteur qui apparaissent sur la page.

3 But de la citation:

Plusieurs raisons caractérisent le recours à la citation¹:

- Renforcer l'impact d'un texte par l'expression d'un auteur de quelque renommée ;
- Illustrer ce que l'on avance dans un travail ou appuyer le développement d'une idée ;
- valoriser son propre travail et soutenir l'argumentaire;
- Démontrer un sens de l'éthique professionnelle ;
- Confirmer la connaissance de votre sujet ;
- Faciliter le repérage des sources par le lecteur ;
- Développer son expertise de recherche.
- Eviter le plagiat.

4 La citation textuelle courte :

Règles générales à respecter pour la citation textuelle courte :

- **La citation doit être insérée dans la logique de la phrase,**
- La citation doit être recopiée très exactement. Il faut insérer la citation dans le texte, précédée et suivie de guillemets : « **citation** ».
- Si on ne cite pas la phrase entière, la partie manquante doit être remplacée par des points de suspension entre crochets (ex 2 : citation [...] suite de la citation).
- La ponctuation qui appartient à la citation se place avant les guillemets fermants, ex 3, 4 , 5 : « **citation ?** », ou « **citation.** », etc.

¹ Ces raisons sont tirés de plusieurs sources électroniques citées en bibliographie.

Exemple 1: Citation

Cette dernière a su garder un poids économique important dans la ville où « **les fonctions vitales de la ville restent largement fixées dans la médina.** », malgré plusieurs tentatives de déconcentration.

Exemple 3: Ponctuation

La démolition ou « **la non-conservation ne revient elle pas à nous priver de racines et de mémoires indispensables à l'innovation ?** ».

Exemple 4: Ponctuation

Dans un questionnaire on a demandé aux citoyens : « **pensez-vous que les déchets ménagers posent un problème au niveau de votre quartier ?** »

5. La citation textuelle longue

Pour certains la citation est considérée longue si elle dépasse trois lignes, pour d'autres si elle dépasse cinq lignes, alors que pour d'autres, la citation est considérée longue si elle dépasse huit lignes... C'est une question de jugement. L'essentiel est, une citation longue forme un paragraphe autonome.

Règles à respecter pour la citation textuelle longue

- Former un paragraphe autonome,
- Etre présentée en retrait avec des marges de 1 cm de part et d'autre par rapport au texte principal ;
- Etre suivie de la mention de la source (Nom, année, p.).
- Etre détachée du texte, précédée et suivie de guillemets, **ou**
- Paragraphe donnée en caractères italiques **ou bien**
- Paragraphe en caractère 10 à simple interligne,

Exemple : Etre détachée du texte, précédée et suivie de guillemets

« La dimension symbolique met en relation entre elles les autres dimensions de la centralité; elle permet que la valeur et le sens accordés à un lieu et à son aménagement par un acteur s'insèrent dans le système social de valeur et de signification. La dimension symbolique permet de comprendre, de reconnaître et de produire la centralité» (Monnet, 2000, p.216).

Exemple : Paragraphe donnée en caractères italiques

La dimension symbolique met en relation entre elles les autres dimensions de la centralité; elle permet que la valeur et le sens accordés à un lieu et à son aménagement par un acteur s'insèrent dans le système social de valeur et de signification. La dimension symbolique permet de comprendre, de reconnaître et de produire la centralité (Monnet, 2000, p.216).

Exemple : Ce paragraphe en caractère 10 à simple interligne

La dimension symbolique met en relation entre elles les autres dimensions de la centralité; elle permet que la valeur et le sens accordés à un lieu et à son aménagement par un acteur s'insèrent dans le système social de valeur et de signification. La dimension symbolique permet de comprendre, de reconnaître et de produire la centralité (Monnet ,2000 :216).

6 L'INTRODUCTION DE LA CITATION DANS LE TEXTE :

Comment écrire les citations dans le texte ?

L'introduction de la citation dans le texte peut se faire de deux façons :

6.1 Première façon :

l'introduction se fait par l'utilisation d'une phrase d'introduction et des deux points (:)

Exemple :

Ex/ Les professionnels de l'aménagement dénoncent la stérilisation de la ville historique en soulignant que : « patrimonialiser peut figer la ville historique, ce qui contredit la sédimentation urbaine » (Masbungi, 1998 :3)

6.2 Deuxième façon :

L'introduction se fait par l'insertion de la citation dans la logique de la phrase.

Exemple:

Il se trouve que la réflexion sur l'espace historique se borne entre la vision de ceux qui, « préconisaient la muséification du tissu ancien, [...] et ceux qui se penchent sur l'invention et l'adaptation de l'espace aux nouveaux besoins » (Giovannoni, 1998, p.35).

7 L'introduction de la paraphrase dans le texte :

L'introduction de la paraphrase se fait par plusieurs formes tout en indiquant l'auteur qu'on paraphrase Ex : 'Selon X', suivant les écrits de X ou 'D'après X'.

Exemple 1:

D'après les propos de **F. Ascher**, il s'agit d'une révolution urbaine moderne, la troisième après celle de la ville classique et de la ville industrielle, il souligne que la société doit se doter d'instruments nouveaux pour essayer de maîtriser cette révolution urbaine, d'en tirer parti et d'en limiter les dégâts éventuels. **(2010).**

Exemple 2:

Selon les déclarations du ministre des Finances, « *l'Algérie traversera cette période difficile sans de graves conséquences sur le citoyen* » [31].

Cependant, la source doit être mentionnée dans tous ces cas

8. CAS PARTICULIERS

8.1 Ajout à l'intérieur d'une citation :

Quand on rajoute une explication ou tout renseignement dont le lecteur peut avoir besoin pour bien comprendre la citation, le rajout doit être inséré entre crochets [...]:

Exemple :

« Dans ce pays [la Suisse], on compte quatre régions linguistiques. »

8.2 Suppression d'une partie à l'intérieur d'une citation

Exemple : Partie manquante de la citation

Le renouvellement urbain « semble orienter les nouvelles modalités d'intervention dans la ville, [...] il s'agit là d'une politique globale de développement et de réaménagement à l'échelle de la ville et de l'agglomération »

8.3 Citation à l'intérieur d'une citation

Lorsqu'une citation contient une autre citation, cette dernière doit être encadrée de guillemets anglais : ("...") :

L'expression "sécurité d'emploi" est en voie de devenir un archaïsme, a dit la Conférencière.

8.4 Citation citée par quelqu'un (source secondaire²)

Il ne faut pas confondre l'auteur du texte qu'on cite avec l'auteur qui l'aurait cité. Pour citer une citation dont la source originale n'est pas disponible, on doit utiliser des formules comme « cité dans » ou « cité par ».

Exemple :

«..... » (*Simon cité par kalika, 2005, p.58*).

² Source primaire = Tout document qui contient les idées originales d'un auteur.
Source secondaire = Tout document qui rapporte les idées originales d'un auteur.

Ceci veut dire qu'on a repris une citation de Herbert Simon, qu'on a trouvé dans l'ouvrage de Michel Kalika, publié en 2005, à la page 58.

Dans la bibliographie, indiquer seulement la source qui a été consultée et non la source de la citation déjà citée par quelqu'un.

8.5 Cas de l'erreur grammaticale dans la citation

Même si dans la citation on remarque une erreur grammaticale, il faut la recopié telle quelle. On ajoute « sic » qu'on met entre parenthèses : (sic)¹

Exemple :

« La ville est ambiguë : à la fois matrice et forme, constante et changeante, en perpétuelle métamorphose, mais étonnamment durable, plus durable que ses habitant¹, » (sic)

On note bas de page on précise l'erreur comme suit :

¹il manque un « s » au mot « habitant »

8.6 Cas de la citation en langue étrangère

Règles à suivre :

- Si on utilise dans notre recherche un ouvrage dans une autre langue que la langue utilisée dans la rédaction du travail, il est recommandé de conserver les citations tirées de cet ouvrage dans leur langue originale.
- On peut citer un passage en langue étrangère si on sait que les lecteurs maîtrisent la langue de l'extrait. On emploie l'italique pour les citations dans les langues étrangères et entre guillemets.

Exemple: « *the earth is what we all have in common* ».

- Si l'on pense que la langue originale ne peut pas être comprise par les lecteurs, on doit essayer de trouver une traduction déjà publiée de l'extrait. Dans ce cas, il faut s'assurer d'indiquer dans la référence le nom du traducteur ainsi que les dates de publication et de traduction.

Exemple2: « *These measures will help to protect the environment* (Ces mesures permettront de protéger l'environnement) » (dictionnaire)

Si aucune traduction n'a été publiée, on doit traduire soi-même l'extrait. Il suffit de mettre sa traduction entre guillemets (« ») et d'indiquer la mention notre traduction ou traduction libre entre crochets []. Sans oublier d'indiquer la référence complète du document d'origine.

Lorsque la citation est longue, on présente, la traduction en note bas de page en indiquant la mention notre traduction ou traduction libre entre crochets.

Exemple :

« Climate change, Urbanization, Biotechnology, Those three narratives, still taking shape, are developing a long arc likely to dominate this century»³

Lorsque la citation est courte, on présente, si nécessaire, la traduction entre parenthèses, en caractères romains, avant le guillemet fermant.

Exemple : « *La fuente de energía diaria* (la source d'énergie quotidienne) ». [15]

³ Changement climatique, Urbanisation, Biotechnologie, ces trois récits, toujours en train de se dessiner, développent un long arc susceptible de dominer ce siècle. [Notre traduction].

Bibliographie

1. François Ascher, Les enjeux de la mobilité et des transports urbains dans les villes d'aujourd'hui et de demain, [en ligne] , www.ville-en-mouvement.com/.../les-enjeux-de-la-mobilite-et-des-transports-urbains (consulté le 18/01/2017)
2. AFNOR, 2009, Références bibliographiques partie 2 documents électroniques, documents complets ou parties de documents. NF ISO 690-2 ; Z44-005-2. Février 1998. La Plaine Saint Denis : AFNOR, 18 p.
3. AFNOR, 2009, Références bibliographiques : contenu, forme et structure. [ISO 690, Z44-005. Décembre 1987. La Plaine Saint Denis : AFNOR, 13p.
4. Michel BEAU, 2013. l'art de la thèse, collection grands repères, 202p.
5. BOUDIA Dalila et NADJI Fatima, 2012. Rédiger et citer des références bibliographiques [en ligne]. Disponible sur : <http://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/sites/refbibli.insa-lyon.fr/files/RefBibli.pdf>, (consulte le 20/11/2016)
6. Bibliothèque de l'INSA de Toulouse, Guide pour la rédaction des références bibliographiques <http://www.insa-toulouse.fr/fr/bib.html>, [en ligne], https://bib.insa-toulouse.fr/resources/formation/guide_redaction_biblio_2011.pdf? (consultée le 12/11/2016)
7. Bibliothèque, Collège François-Xavier-Garneau, 2009. Comment rédiger une bibliographie [en ligne], <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/documents/Comment%20r%C3%A9diger%20une%20bibliographie.pdf>, (consulté le 20/1/2016).
8. **a/** Bibliothèque, ISIT, Rédiger et citer des références bibliographiques, Guide méthodologique, [en ligne], http://bibliotheque.isit-paris.fr/documents/bibliotheque/Normes_Bibliographiques.pdf. (consultée le 12/11/2016)
b/ Bibliothèque. ISIT, Rédiger et citer des références bibliographiques, [en ligne], http://bibliotheque.isit-paris.fr/documents/bibliotheque/Normes_bibliographiques.pdf, (consulté le 09/10/2016).
9. Christiane MÉDAILLE, 2005. «Plagiat», Bibliothèque des sciences de l'éducation, UQAM, consulté le 16 juin
10. C. Miconnet, A. Faller, 2012. Bibliographie et références bibliographiques, SCD de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, dernière mise à jour le 3 avril 2012. 2 / 10.
11. Centre de documentation Institut et Haute Ecole de la Santé la Source, Règles et normes pour les citations et les références, [en ligne], <http://www.hesav.ch/docs/default-source/biblio-docs/apa-6-provost/regles-et-normes-pour-les-citations-et-les-references.pdf?sfvrsn=6>, (consulté le 09/10/2016).
12. Collège Ahuntsic, comment citer vos sources, [en ligne], http://pagesped.cahuntsic.ca/sc_sociales/psy/methosite/consignes/citersource.htm#texte, (consulté le 04/08/2016).
13. Didier DUGUEST, 2008. Citer ses sources, IEMN-IAE Nantes.
14. Francine SYLVAIN, 2006. Guide de présentation des citations et des références bibliographiques 2^{ème} édition revue et augmentée.
15. Hanka HENSENS, 2004. rédaction de bibliographie, Les normes et les usages IRD Montpellier Centre de Documentation, [en ligne],

- <https://www.mpl.ird.fr/documentation/download/FormBibliog.pdf>, (consulté le 09/10/2016).
16. HES.SO, haute école de travail social Genève, 2012. Références bibliographiques, https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/contribution/references_bibliographiques_2012_0.pdf
 17. Michel KALIKA, 2014. le mémoire de master : mobiliser internet pour réussir à l'université et en grande école, 3^e édition DUNOD, 210p.
 18. André LAURENDEAU, [En ligne]. <http://www.claurendeau.qc.ca/normes-de-presentation/bibliographie-mediagraphie/mode-de-classement-des-references-dans-la-bibliographie>, (consulté le 01/12/2016).
 19. Les normes de présentation d'un travail de recherche, [en ligne] <http://www.collegeahuntsic.qc.ca/sites/default/files/public/departements/histoire-geo/documents/normes.pdf>, (consulté le 10/11/2016).
 20. Université de lorraine, bibliothèque universitaire, guide de rédaction des références bibliographiques
 21. Université Laval Bibliothèque, Comment citer un document électronique, [en ligne], <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>, (consultée le 12/11/2016). <https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences/evaciter2.html>
 22. <https://www.unamur.be/plagiat/definition>, (consultée le 02/01/2016).
 23. <https://survey.unamur.be/index.php/784813/lang-fr>, (consultée le 02/10/2016).
 24. https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/contribution/references_bibliographiques_2012_2.pdf, consulte le (01/12/2016).
 25. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Plagiat>, (consultée le 12/09/2016). <https://www.compilatio.net/le-plagiat-definition/>
 26. http://plagiat.ec-lille.fr/FAQ_Plagiat.htm, (consultée le 12/10/2016).
 27. <http://www.bibliotheques.uqam.ca/informations/bibliocliq/dossiers/plagiat.html>, 2007, en ligne. (consultée le 19/11/2016).
 28. <http://www.claurendeau.qc.ca/normes-de-presentation/citations-plagiat-et-paraphrase/maitriser-l-art-de-faire-des-citations-textuelles/quantite-de-citations-dans-un-travail>, (consultée le 21/11/2016).
 29. http://sites.uclouvain.be/infosphere/fichiers_communs/module7/regles.html, (consultée le 21/11/2016).
 30. http://responsable.unige.ch/assets/files/CiterSources_Duquest.pdf
 31. <http://www.fce.dz/wp-content/uploads/2017/10/revue-presse-15-octobre-2017.pdf> consulté le 17/10/2017. Revue de presse,
 32. http://plagiat.ec-lille.fr/FAQ_Plagiat.htm consulté le 04/08/2017); Qu'est-ce que le plagiat ?
 33. <http://ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEspeluette/F.Ped.Esper58.pdf>
 34. <http://jeanmarc.odns.fr/tutos/word/note-de-bas-de-page-et-citation-bibliographique.pdf>
 35. <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/redac-chap?lang=fra&lettr=chapsect12&info0=12.2>
 36. <http://www.univ-constantine2.dz/blog/arrete-n-933-du-28-juillet-2016-fixant-les-regles-relatives-a-la-prevention-de-la-lutte-contre-le-plagiat-5760/>.